

# L'OFFICE DE TOURISME D'ORLÉANS MÉTROPOLE OBTIENT LE LABEL « TOURISME & HANDICAP »

Orléans Val de Loire Tourisme, l'Office de Tourisme d'Orléans Métropole, est fier d'annoncer l'obtention du label national « Tourisme & Handicap », une reconnaissance officielle de son engagement en faveur d'un tourisme accessible à tous.



Ce label, attribué par l'État, garantit un accueil et des services adaptés aux personnes en situation de handicap, qu'il soit moteur, visuel, auditif ou mental. Il permet aux visiteurs d'identifier facilement les établissements touristiques répondant à des critères exigeants en matière d'accessibilité et de qualité d'accueil.

Par cette labellisation, l'Office de Tourisme confirme sa volonté de rendre la destination orléanaise plus inclusive et accessible, afin que chacun puisse découvrir le patrimoine, les événements et les richesses du territoire dans les meilleures conditions.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans une politique d'amélioration continue de l'accueil des publics et d'un tourisme ouvert à tous.